

Description

Le ou la photographe réalisent des prises de vue d'objets, de personnes ou de lieux. Ils traitent l'image en fonction du support de publication (papier, écran) et de l'utilisation de la photo (publicité, médias électroniques, journaux, magazines, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Studio

- réaliser des prises de vue numériques ou argentiques d'objets, de personnes, d'événements ou de lieux pour différents clients (entreprise, graphiste, agence de publicité, agence de presse, agence photographique, institution publique ou privée, etc.);
- mettre en place le plateau de prise de vue, positionner l'objet à photographier;
- régler minutieusement l'appareil photographique, l'éclairage, l'orientation des projecteurs et des écrans pour ajuster la lumière et la luminosité;
- utiliser des accessoires pour mettre l'objet en valeur;
- installer la personne à prendre en portrait;
- essayer différentes poses;
- réaliser les prises de vue en trouvant une esthétique de l'image, gérer la lumière, improviser des solutions et déclencher la prise de vue;

Reportage

- réunir toutes les informations et la documentation nécessaire à la réalisation du mandat;
- prendre les rendez-vous, régler les démarches administratives selon les circonstances: visa, laissez-passer, accréditation, etc.;
- se déplacer sur le lieu d'un événement (reportage sportif, culturel, privé, etc.);
- réaliser les prises de vue selon les indications du mandant;
- veiller au respect des droits de l'individu, ainsi qu'aux divers droits relatifs à l'image;

Traitement de l'image

- développer ou traiter les images à l'aide d'un logiciel spécifique, en tenant compte du format et de la qualité exigés, du support (papier, électronique) et de leur utilisation (publicité, médias électroniques, journaux, magazines, etc.);
- présenter et livrer le travail terminé.

Travail administratif

- promouvoir son travail et prospecter des clients potentiels;
- exécuter les tâches administratives: devis, factures, comptabilité.

Environnement de travail

Le ou la photographe travaillent seuls ou en équipe (par exemple pour un journal, ou dans un studio commun) tout en collaborant avec des responsables d'agence de publicité, des graphistes, des éditeurs de presse, des journalistes, etc. Pour les photos publicitaires et les portraits, ils passent une partie de leur temps de travail à la préparation du plateau de prise de vue et au traitement des photos sur ordinateur ou à leur développement dans le laboratoire. Pour le reportage, ils sont amenés à se déplacer sur les lieux de prises de vue, qui peuvent être très divers: manifestations, nature, entreprises, etc.

Formation

La formation de photographe s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) chez un photographe;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) dans une classe intercantonale romande, Vevey;
- cours interentreprises (16 jours sur 4 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Vevey.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans en entreprise, 2 ou 4 ans en école selon le profil des candidat-e-s.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de photographe.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Maîtrise des techniques de prise de vue	240
Préparation de la prise de vue	140
Réalisation de la prise de vue	160
Réalisation de la postproduction	360
Exécution des tâches administratives	40
Connaissance des marchés	300
Enrichissement du capital intellectuel	120
Entretien du capital matériel	80
Culture générale	480
Sport	240
Total	2160

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Créativité et imagination
- Sensibilité artistique
- Disposition à de fréquents déplacements
- Esprit d'initiative
- Facilité de contact
- Habileté manuelle
- Sens de l'observation

Perspectives professionnelles

Les photographes exercent le plus souvent en tant qu'indépendants. Dans un marché soumis à une vive concurrence, ils consacrent une importante partie de leur temps à la recherche de mandats. Ils proposent un large éventail de prestations: studio, photographie de presse ou scientifique, reportages.

Ils peuvent également occuper des fonctions de technicien-ne d'exploitation vidéo ou de chef-fe-s de la photographie dans le domaine de la télévision, notamment.

CFC délivrés en Suisse romande en 2016:

VD: 27.

Perfectionnement

Les photographes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Designer ES en communication visuelle, 2 ans, Vevey, Lausanne ou Genève;
- Bachelor of Arts HES-SO en communication visuelle, 3 ans, à Genève ou à Lausanne;
- Bachelor of Arts HES-SO en arts visuels, 3 ans, à Sierre, à Lausanne ou à Genève.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Cameraman/Camerawoman
- Designer ES en communication visuelle/Designer ES en communication visuelle
- Directeur de la photographie/Directrice de la photographie
- Journaliste-reporter d'images/Journaliste-reporter d'images
- Spécialiste en photographie CFC/Spécialiste en photographie CFC
- Technicien d'exploitation vidéo/Technicienne d'exploitation vidéo

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Vevey CEPV
Avenue Nestlé 1
1800 Vevey
Tél.: 021 557 14 00
<http://www.cepv.ch>

Union Suisse des Photographes Professionnels (USPP)
Grand-Rue 12
1204 Genève
Tél.: 078 789 20 27
<http://www.photographes-suisse.ch>